

Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aube CODEP 10



Préfecture de l'Aube n° W103000238

Siret n°503 460 98200013

Adresser votre correspondance à :

Gérald PAILLARD

Président CODEP 10

6 rue de l'Étang

10280 FONTAINES LES GRES

Portable : 06 60 92 24 77

e-mail : gerald.paillard10@gmail.com

Objet :

Compte-rendu réunion comité directeur

Lundi 24 mars 2025 à 9h30

Salle MAA Schuman - Troyes

Présents : Jean-Paul GIL, Jean-Paul HAUTY, Annie HERARD, Philippe LECLERE, Jean-Marie LEPAGE, Jean-Marie LOIZON, Michèle MARTEAUX, Jean-Louis MAUGARD, Gérald PAILLARD, Michèle RAMBAUD, Gilles RENAUT.

. Approbation du CR du 13 janvier 2025

Pas de modifications demandées, le compte-rendu est approuvé.

. Journées Cardiologie des 27 avril et 8 juin 2025

Elles seront enregistrées demain sur le site de la Préfecture.

Le 27 avril les parcours de 72, 27 et 16 km se feront au départ de la salle polyvalente de Payns. Pas de crêpes ni de motos cette année, mais des balades en vélo cargo seront possibles.

Pour le 8 juin, les départs se feront au Cosec 3 près d'Henri Terré à Troyes : 16, 44 et 66 km sont proposés pour les 3 parcours. Et il y aura des crêpes.

Jean-Jacques Prugnot a de nouveau manifesté le désir que d'autres clubs prennent le relais, mais cette année c'est encore Bréviandes qui assurera les inscriptions.

Une 3ème journée Cardiologie est également proposée le samedi 29 mars par le Cyclo Club Mailly, mais elle n'est pas inscrite au calendrier CoDep. Jean-Paul Gil enverra l'affiche aux clubs dans l'après-midi, même si c'est un peu tard... Les « Parcours du coeur » doivent impérativement être organisés entre avril et juin.

. Journée Sport Nature à Mesnil St Père le 15 juin

Le stand (fourni par le CDOS) sera tenu par le club de Gérald (ACETCA) + Eddy pour des petits circuits autour du lac avec des cyclos handicapés.

Les repas seront fournis par le CDOS. Gérald a demandé que la communication soit faite plus tôt et plus largement.

. Organisation de la Randonnée des chemins blancs le samedi 28 juin

Les départ se feront de la MAA Schuman (réservation à faire par *Gérald*).

3 parcours gravel seront proposés : 88 et 66 km, + un petit (*Jean-Paul Hauty et Jean-Louis Maugard*). À prévoir : un QR code et une trace GPX pour chaque parcours. Jean-Paul Hauty voudrait équilibrer les chemins tout au long du grand parcours en particulier (l'an dernier ils étaient concentrés sur la fin uniquement). Pour certains chemins il faut des accords, il faut donc faire une déclaration à la Préfecture + une déclaration sur « Où irons-nous ? » de la FF Vélo (*Jean-Paul Hauty*).

Les inscriptions seront gratuites.

Pas de voiture suiveuse (pas toujours facile sur les chemins blancs) mais une voiture assistance en poste à la MAA et prête à partir. Un ravitaillement est à prévoir sur les parcours.

À prévoir également une affiche à diffuser un mois voire un mois et demi avant (chez les vélocistes, à la MDA...).

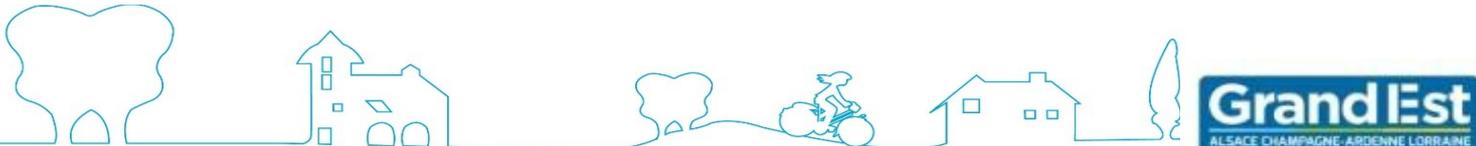
Gérald Paillard demandera des récompenses à la Ville, au Département, à la presse et à l'ADT.

. Circuits de l'Aube

Les 24 circuits sont disponibles sur le site de Vélo en France, tracés avec Géotreck. Une autre application

« Geovelo » permet de créer et de suivre ses itinéraires.

Voir s'il y a des choses à réajuster sur le site du CoDep, et revoir le règlement pour la partie classement et



récompenses des clubs (*Gilles Renault*).

. Point financier

Dépenses : Loyer MDA du 1er trimestre - 2 formations PSC1 (Annie Hérard et Philippe Leclère) - repas avec Denis Vitel (66,20 €).

Recettes : 1540 € de ristourne de la FF Vélo. 1500 € ont été transférés sur le livret.

Question du trésorier : faut-il renouveler la cotisation de 100 € au CDOS ? Oui, dans la mesure où les clubs peuvent également bénéficier d'une location de véhicule, étant adhérents au CoDep. Cette possibilité étant peu connue, un courriel d'information sera envoyé aux clubs (*Michèle Marteaux*).

. Questions diverses :

- Jean-Paul Hauty : Michel Baudoin lui a demandé l'inscription d'une randonnée FFC au calendrier CoDep ?

Réponse unanime : Non, ce calendrier concerne uniquement les organisations FF Vélo.

- Jean-Paul Gil doit faire une communication de presse sur le SRAV (Savoir Rouler à Vélo) pour former les jeunes des écoles autour de Mailly (850 enfants à former dans l'année). Seule la FFC lui demande des comptes. Que fait la FF Vélo dans ce processus ? En fait le SRAV dépend de l'Education Nationale.

Le SRAV comprend 4 blocs de 0 à 4 (selon l'évolution de l'enfant) : un document est envoyé à l'E.N. quand le bloc terminé. L'organisateur reçoit ensuite, pour chaque enfant, une attestation par l'EN et par la FF Vélo.

- Formations « animateur fédéral » : 26 et 27 avril, 10 et 11 mai à Mailly, organisées par le CoReg.

Un courriel sera envoyé à tous les clubs (*Michèle Marteaux*). Les réponses devront parvenir directement à Jean-Paul Gil.

- Philippe Leclère : Baromètre vélo (FUB) permet de faire part de son ressenti sur la cyclabilité de nos communes.

. Prochaine réunion :

Lundi 19 mai à 9 h 30 à la MAA Schuman.

Le Président du CODEP,
Gérald PAILLARD



La secrétaire du CODEP,
Michèle MARTEAUX

